

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
SAVOIE


COMMUNE DE
VIVIERS DU LAC

Nombre de Conseillers	
En exercice	17
Présents	15
Absents	2
Pouvoirs	1
Votants	16
Pour	16
Contre	-
Abstentions	-
Exclus	-

Date de convocation :
5 décembre 2023

Date d'affichage :
5 décembre 2023

Délibération D2023_084
Commande publique :
garde-corps route de
Montagnole, autorisation
donnée au maire
d'engager la dépense

Le secrétaire de
séance,

M. BELLOT

Le Maire,


Robert AGUETTAZ

Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le 14/12/2023

Berger
Levrault

EXTRAIT DU REGISTRE
DU CONSEIL MUNICIPAL

ID : 073-217303288-20231211-D2023_084-DE

Le lundi 11 décembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Robert AGUETTAZ.

Étaient présents : M. AGUETTAZ Robert, M. ANDREYS Stéphane, Mme ANDUGAR Sandrine, M. BELLOT Julien, M. CARON Bernard, M. CHEVALLIER Christophe, Mme GINET Jane, M. GRENARD Michel, Mme LAPLANCHE Delphine, Mme MARTINEZ Nathalie, Mme MERLIER Séverine, Mme MONANGE Myriam, M. ROBERT Alain, Mme SCAPOLAN Martine, Mme THUILLIER Marlène.

Pouvoir : Mme SPIRITO donne pouvoir à Mme ANDUGAR

Absent : Monsieur PLUCHE.

Secrétaire de séance : M. Julien BELLOT a été désigné secrétaire de séance.

.....

Monsieur l'adjoint au Maire, délégué aux travaux, informe l'assemblée que, dans le cadre de la fourniture et la pose d'un garde-corps route de Montagnole, l'offre retenue est celle faite par la SARL TRESSERVE CONSTRUCTION au prix de 11.600,00 € H.T.

Monsieur le Maire sollicite du conseil municipal l'autorisation de signer le devis n° 120923 de la SARL TRESSERVE CONSTRUCTION afin d'engager les travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer le devis n° 120923 pour la fourniture et la pose d'un garde-corps, route de Montagnole, d'un montant de 11.600,00 € H.T.